

# “Poitou-Charentes Nature”

Union Centre Atlantique  
pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

## Rapport Moral et d'Orientation Assemblée générale du 13 juin 2018

Le Conseil d'Administration de Poitou-Charentes Nature a tenu en 2017 6 séances, et son bureau s'est réuni 5 fois sous forme de conférence téléphonique, sans compter les échanges téléphoniques ainsi que les échanges par mail quotidiens. L'Assemblée Générale a été convoquée le 14 juin à la Gripperie Saint-Symphorien (17) une sortie sur la RNR de la Massonne gérée par Nature Environnement 17 a permis de commencer l'après-midi sous le soleil. Notre Commissaire aux Comptes a validé notre compte de résultat et bilan.

Grand merci aux administratrices et administrateurs pour leur participation active à la vie de notre Fédération.

Merci aussi à nos salariés très professionnels pour leur appui efficace, ce fût une année mouvementée : Laura et Agnès nous ont quittés à la fin de leurs CDD, Clémentine est revenue ... puis nous a quittés fin novembre pour d'autres horizons professionnels et Moea est arrivée.

C'était dans les esprits depuis longtemps, et c'est arrivé !! PCN a organisé ses premières rencontres naturalistes les 10 et 11 février 2017. Ce fut un franc succès tant par la participation, plus de 300 personnes présentes aux débats, et par le nombre et la présentation des sujets traités de belle manière par les associations adhérentes, merci à elles. Tous s'accordent à renouveler cette expérience début 2019.

Les contrats d'objectifs ont été travaillés dès le début d'année de manière à faire des choix pertinents sur les propositions des associations, et être prêt à les présenter à la Région à l'automne. C'est notre interlocutrice habituelle à Poitiers qui nous a reçus même si la décision finale est bien sûr prise à Bordeaux. Une bonne surprise financière, quelques projets sont passés sur une autre ligne de crédits.

Avec la réforme de la Politique Agricole Commune les régions ont en charge la gestion des fonds européens (FEDER, FEADER, FSE, FEAMP). Les 3 PDRR originels ont en partie fusionné, la Région a mis du temps à adapter ses services à cette nouvelle donne tant pour traiter les projets pour accord et au final les paiements. Les retards se sont accumulés avec de graves conséquences de trésorerie sur les associations, dont PCN. A l'avenir il faudra mieux anticiper les dépôts de dossiers.

PCN a continué au cours de cette année 2017 à développer ses relations avec les collectivités publiques en particulier la Région, les différentes Administrations : Préfecture, DREAL, DRAAF, les offices tels l'ONCFS, l'ONEMA, ou encore les Organisations Professionnelles Agricoles : Chambres d'Agriculture, réseau InPACT, Agrobio, la FRCIVAM. Toutefois pour la Région et les Administrations FNE Nouvelle-Aquitaine tend à prendre le relais et la coordination pour les 3 fédérations.

PCN participait à nombre de Commissions officielles qui, sans être exhaustif, traitent de la santé végétale et animale, des nitrates, des phytosanitaires, de l'eau, de la lutte contre les campagnols et ses conséquences sur les espèces carnivores, ou encore des espèces dites nuisibles. Ces commissions ont été étendues à l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine avec plus ou moins de bonheur par exemple la CROPSAV ne s'est pas réunie en 2017.

PCN et ses associations ont été encore sollicitées pour la mise en place sur notre ancienne région de la Trame Verte et Bleue. Mais là aussi les modalités changent, la Région Nouvelle-Aquitaine s'oriente plutôt vers des appels à projet ou des appels à manifestation d'intérêt.



14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

☎ 05.49.88.99.23 Courriel : [pc.nature@laposte.net](mailto:pc.nature@laposte.net)

[www.poitou-charentes-nature.asso.fr](http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr)

Association Loi 1901 affiliée à France Nature Environnement, agréée au titre de l'article 40 de la Loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature et de l'article L.160 -1 du Code de l'Urbanisme, dans un cadre interdépartemental.



Le travail de collaboration avec l'Observatoire Régional de l'Environnement dans le cadre du RPAPN a continué au cours de cette année 2017 en particulier sur la mise en place de la plate forme PCN concernant les données naturalistes des associations. La mise en place du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) en partenariat avec l'ORE dans le cadre du RPAPN est opérationnel avec l'adhésion de toutes les associations. et la signature d'une convention avec le CBNSA, début 2016. Toutefois avec la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Nouvelle-Aquitaine, en fin d'année, laquelle absorbe l'ORE et l'ARBA, la donne change. PCN et ses associations adhérentes ont bien évidemment adhéré à l'ARB dans le cadre du collège 3.

La DREAL réunit un groupe d'animation pour réfléchir aux modalités de transmission des données des associations aux services de l'Etat en particulier dans le cadre du Système d'Information de la Nature et des Paysages (SINP) et sur la collaboration indispensable avec l'ARB Nouvelle-Aquitaine pour une bonne valorisation de ces données. Les réflexions évoluent dans le bon sens mais restent à clarifier.

L'Education à la Nature, à l'Environnement pour un Développement Soutenable (ENEDS) est une activité importante dans nos associations tant pour les jeunes que pour les adultes. Elle n'est pas étrangère à la prise de conscience des citoyens constatée sur l'eau (bassines), la biodiversité par exemple. S'appuyer sur la société civile est un atout majeur pour l'action des associations.

Les compétences de la Région sont plus importantes sur l'économie, les déchets, l'environnement... et l'aménagement du territoire qui devra être repensé, divers plans sur ces sujets sont à imaginer, écrire, et mettre en œuvre. La place revendiquée par nos associations dans la définition, et la mise en œuvre des politiques régionales est assurée par notre confédération FNE Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec les autres têtes de réseaux régionales pour préparer le SRADDET<sup>1</sup>. PCN y prend toute sa place.

De grands défis sont devant nous : changement climatique, quantité et qualité des eaux, reconquête de la biodiversité sauvage en grande difficulté, pour ne citer que les principaux. L'engagement énergique des adhérents de notre réseau associatif sera souvent sollicité.

Le travail avec COSEA sur la mise en place des mesures compensatoires sur la LGV SEA à continué en 2017 avec quelques difficultés : pression sur les temps de travail, divergences sur des diagnostics. COSEA a décidé de ne plus s'appuyer sur la coordination de PCN à compter du 30 juin et traiter directement avec les associations. Le planning de mise en place des Mesures Compensatoires a toujours du retard il reste encore en cette fin d'année quelques centaines d'hectares à rechercher, ou à faire valider par les Services de l'Etat.

Avec LISEA la mise en œuvre des suivis monte en puissance avec quelques divergences sur les protocoles proposés, et une demande insistante de baisse du prix de journée compensée par des engagements pluriannuels sur la quantité de suivis. De bonnes surprises quant à la colonisation de certains sites, mais il est encore prématuré de tirer des conclusions générales sur l'efficacité des mesures.

Les relations avec FNE sont nombreuses soit avec les Pôles et Missions soit avec la Fédération Nationale : AG, Conférences des Présidents, sans compter les courriels quasi quotidiens à propos de la vie de la fédération, et des communiqués de presse fréquents. PCN sollicite aussi souvent FNE pour aides, conseils, avis.

PCN a continue de suivre au quotidien les actions qui sont de sa compétence.

Gustave TALBOT



---

<sup>1</sup> Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires